

Domaine de la Lombardière
07430 Davézieux
Tél : 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

Transmis en sous-préfecture le :	Publié le :	Notifié le :

Conseil communautaire du jeudi 11 avril 2024 - 18H30
Salle Étable - La Lombardière

Délibération n°CC_2024_049
Budget annexe des zones d'activité - Budget primitif 2024

Nombre de conseillers en exercice : 56
Secrétaire de séance : Monsieur Thierry LERMET

Étaient présents :

Simon PLENET, Richard MOLINA, Sylvie BONNET, Yves FRAYSSE, François CHAUVIN, Laurent MARCÉ, Ronan PHILIPPE, Denis SAUZE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Sylvette DAVID, Damien BAYLE, Denis HONORE, Maxime DURAND, Laurent TORGUE, Jean-Yves BONNET, Olivier DE LAGARDE, René SABATIER, Martine OLLIVIER, Thierry LERMET, Laurence DUMAS, Christian FOREL, Patrick OLAGNE, Hugo BIOLLEY, Virginie BONNET-FERRAND, Danielle MAGAND, Carlos ALEGRE, Antoinette SCHERER, Maryanne BOURDIN, Bruno FANGET, Nicole ARCHIER, Nathalie CLEMENT, Claudie COSTE, Mohamed GUENNIF, Chrystelle ETIENNE, Jérémy FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Stéphanie ISSARTEL, Catherine MOINE, Myriam SERVY-CHANAL, Bertrand PIATON

Ayant donné pouvoir :

Antoine MARTINEZ donne pouvoir à Laurence DUMAS, Christian MASSOLA donne pouvoir à Thierry LERMET, Brigitte BOURRET donne pouvoir à Martine OLLIVIER, Christian ARCHIER donne pouvoir à René SABATIER, Yves RULLIERE donne pouvoir à Bertrand PIATON, Assia BAIBEN-MEZGUELDI donne pouvoir à Catherine MOINE, Clément CHAPEL donne pouvoir à François CHAUVIN, Nadège COUZON donne pouvoir à Claudie COSTE, Romain EVRARD donne pouvoir à Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER donne pouvoir à Antoinette SCHERER, Edith MANTELIN donne pouvoir à Maryanne BOURDIN, Marc-Antoine QUENETTE donne pouvoir à Virginie BONNET-FERRAND

Absents ou excusés :

Pascal PAILHA, Agnès PEYRACHE, Michel SEVENIER

Le quorum est atteint.

Le rapporteur, Monsieur Laurent TORGUE, expose :

Le projet de budget primitif 2024 du budget annexe des Zones d'Activité se présente comme suit :

- **Section de fonctionnement : 5 903 295,00 €**
- **Section d'investissement : 6 062 394,00 €**

Tableau général

	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Mesures nouvelles				
Opérations réelles	1 323 120,00 €	766 280,00 €	85 000,00 €	1 489 919,00 €
Opérations d'ordre	4 572 475,00 €	4 202 490,00 €	4 202 490,00 €	4 572 475,00 €
Opérations d'ordre	7 700,00 €	7 700,00 €		
Virement				
Résultat n-1 repris par anticipation				
Restes à réaliser				
Résultat reporté		926 825,00 €	1 774 904,00 €	
Résultat affecté				
Total	5 903 295,00 €	5 903 295,00 €	6 062 394,00 €	6 062 394,00 €

Observations et précisions

Les résultats d'exécution 2023 ont été repris par anticipation, à savoir :

- le résultat de fonctionnement,
- le résultat d'investissement,
- les restes à réaliser sur dépenses et recettes d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote du compte financier unique 2023 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2024 seraient alors rectifiées par décision modificative

Le Conseil communautaire, après en avoir,

DÉLIBÉRÉ

À la majorité, comme ci-après :

Par 53 voix votant pour

Simon PLENET, Richard MOLINA, Sylvie BONNET, Yves FRAYSSE, François CHAUVIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Ronan PHILIPPE, Christophe DELORD, Denis SAUZE, Gilles DUFAUD, Sylvette DAVID, Damien BAYLE, Denis HONORE, Maxime DURAND, Laurent TORGUE, Jean-Yves BONNET, Christian MASSOLA, Olivier DE LAGARDE, René SABATIER, Martine OLLIVIER, Thierry LERMET, Brigitte BOURRET, Christian ARCHIER, Laurence

DUMAS, Yves RULLIERE, Christian FOREL, Patrick OLAGNE, Hugo BIOLLEY, Virginie BONNET-FERRAND, Danielle MAGAND, Carlos ALEGRE, Antoinette SCHERER, Maryanne BOURDIN, Bruno FANGET, Nicole ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Clément CHAPEL, Nathalie CLEMENT, Claudie COSTE, Nadège COUZON, Chrystelle ETIENNE, Romain EVRARD, Jérémy FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Stéphanie ISSARTEL, Edith MANTELIN, Catherine MOINE, Marc-Antoine QUENETTE, Myriam SERVY-CHANAL, Bertrand PIATON

Par 0 voix votant contre

Par 1 voix s'abstenant

Mohamed GUENNIF

ADOpte le budget primitif 2023 – Budget annexe des zones d'activité – tel qu'il ressort des tableaux ci-dessous : tableau général et tableaux par chapitres budgétaires,

Tableau général

	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Mesures nouvelles				
Opérations réelles	1 323 120,00 €	766 280,00 €	85 000,00 €	1 489 919,00 €
Opérations d'ordre	4 572 475,00 €	4 202 490,00 €	4 202 490,00 €	4 572 475,00 €
Opérations d'ordre	7 700,00 €	7 700,00 €		
Virement				
Résultat n-1 repris par anticipation				
Restes à réaliser				
Résultat reporté		926 825,00 €	1 774 904,00 €	
Résultat affecté				
Total	5 903 295,00 €	5 903 295,00 €	6 062 394,00 €	6 062 394,00 €

Tableaux par chapitres budgétaires

Source : maquette budgétaire M57 – tableaux II C1 et II C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2024
011	Charges à caractère général	1 315 420,00 €
012	Charges de personnel	
014	Atténuation de produit	
65	Autres charges de gestion courante	
Total dépenses de gestion courante		1 315 420,00 €
66	Charges financières	7 700,00 €
67	Charges spécifiques	
Total dépenses réelles		1 323 120,00 €
023	Virement à la section de fonctionnement	
042	Opérations d'ordre de section à section	4 572 475,00 €
043	Opérations d'ordre internes à la section	7 700,00 €
Total dépenses d'ordre		4 580 175,00 €
002	Déficit n-1 reporté	
Total dépenses de fonctionnement		5 903 295,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2024
013	Atténuation de charges	
70	Produits des services	661 280,00 €
73	Impôts et taxes	
731	Fiscalité locale	
74	Dotations et participations	
75	Autres produits de gestion courante	105 000,00 €
Total recettes de gestion courante		766 280,00 €
76	Produits financiers	
77	Produits spécifiques	
Total recettes réelles		766 280,00 €
042	Opérations d'ordre se section à section	4 202 490,00 €
043	Opérations d'ordre internes à la section	7 700,00 €
Total recettes d'ordre		4 210 190,00 €
002	Excédent n-1 reporté	926 825,00 €
Total recettes de fonctionnement		5 903 295,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2024
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
Total dépenses d'équipement		0,00 €
16	Emprunts et dettes	85 000,00 €
Total dépenses financières		85 000,00 €
45	Opérations pour compte de tiers	
Total dépenses réelles d'investissement		85 000,00 €
040	Opérations d'ordre se section à section	4 202 490,00 €
041	Opérations patrimoniales	
Total dépenses d'ordre		4 202 490,00 €
001	Déficit n-1 reporté	1 774 904,00 €
Total dépenses d'investissement		6 062 394,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2024
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes	1 489 919,00 €
Total recettes d'équipement		1 489 919,00 €
10	Dotations	
1068	Résultat n-1 affecté	
27	Autres immobilisations financières	
024	produit des cessions d'immobilisations	
Total recettes financières		0,00 €
45	Opérations pour compte de tiers	
Total recettes réelles d'investissement		1 489 919,00 €
021	Virement à la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre se section à section	4 572 475,00 €
041	Opérations patrimoniales	
Total recettes d'ordre		4 572 475,00 €
001	Excédent n-1 reporté	
Total recettes d'investissement		6 062 394,00 €

Les résultats d'exécution 2023 ont été repris par anticipation, à savoir :

- le résultat de fonctionnement,
- le résultat d'investissement,
- les restes à réaliser sur dépenses et recettes d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote

du compte financier unique 2023 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2024 seraient alors rectifiées par décision modificative.

PROCÈDE à un vote au niveau des chapitres budgétaires.

AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux, le 15 avril 2024

Simon PLENET,

**Président d'Annonay Rhône
Agglo**

Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon par voie postale : 184 Rue Duguesclin, 69003 Lyon ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.

Le Directeur Général des Services et le Comptable Public d' Annonay Rhone Agglo sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera applicable après publication et transmission au représentant de l'État dans le Département.